Le massif du Vuache

Dégustation de la Roussette La Treille

Ruines du chateau de Chaumont

CONSEILS POUR LES RANDONNEURS

- **Prendre un téléphone mobile et une carte IGN** (3330 OT)
- **Informer** son entourage ou ses proches de son itinéraire
- **Attention**, le balisage de certains itinéraires peut être **endommagé ou incomplet**
- Tenir les **chiens en laisse et ne vous approchez pas des animaux dans les prés et les alpages**

HAUT RHÔNE TOURISME

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ CONTACTER HAUT RHÔNE TOURISME

> 04 50 59 26 56

Cette fiche de randonnée a été élaborée par les services de Haut-Rhône Tourisme. Ce sentier, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du territoire des Usses et Rhône, est géré par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

haute savoie le Département

Urgence : 15 ou 112

CCUR Communauté de Communes USSES & RHONE

Le Plateau des Daines

Intérêt :
Cette boucle de difficulté moyenne vous fera parcourir le Plateau des Daines. Vous pourrez découvrir durant cette randonnée le vignoble de Frangy avec son cépage emblématique : La Roussette (classé grand cru Frangy), des panoramas sur les Alpes, des hameaux pittoresques aux bâtis anciens, ainsi que le village de Chaumont et les ruines de son Château.

Difficulté : **Facile-Moyenne**

Caractéristiques :

Depuis **Frangy** > **Départ : Eglise**
3H17 > **10,7 km**
456 m de denivelé

Depuis **Chaumont** > **Départ : Eglise**
2H11 > 6km
273 m de dénivelé

⑪> LE PLATEAU DES DAINES

❶> L'itinéraire principal s'effectue à partir de «Chaumont (église)».

❷> Pour suivre l'itinéraire du «Plateau des Daines», prendre à droite depuis «Chaumont (église)», la direction de «Chez Margoët» (suivre la petite route à gauche et non la route principale).

❸> Arrivé à «Chez Margoët», prendre la direction de «Pré Magnin».

❹> Au «Pré Magnin», empruntez le chemin à travers champ, direction du «Pré Boisé».

❺> Au lieu-dit «Pré Boisé», prenez tout droit le long des vignes, puis dans la haie en direction de «Collonges». Après quelques minutes de descente et à la fin du sentier, prenez à droite sur la route goudronnée.

❻> A «Collonges», au carrefour, empruntez à droite la montée en direction de «Sur Persée».

❼> Allez toujours tout droit sur 500 m puis prendre la montée avec « la Route des Daines» sur votre droite.

❽> Arrivé au lieu-dit «Sur Persée», prendre à droite (chemin) en direction de «Vovray». 300 m plus loin, traversez la route et prendre le chemin en face.

❾> L'itinéraire alterne routes et chemins et offre différents points de vue sur les massifs montagneux environnants. Il vous mènera jusqu'à «Vovray», petit hameau niché au pied du Vuache. Après avoir découvert les différents panneaux d'information et la statue, prendre à droite (chemin en terre) en direction de «Champs Rosset».

❿> A hauteur d'un champ («Champ Rosset»), continuez tout droit en direction de «Chaumont».

Il est aussi possible de monter au sommet du massif du Vuache. Pour cela, prendre sur votre gauche en direction de «Sur la Montagne» (Topo-guide «l'Alpage du Vuache»).

⓫> Au hameau de «Chaumontet» prendre toujours tout droit aux différents croisements. Après avoir longé le cimetière, vous pourrez apercevoir une cave (EARL le caveau de la Treille) et même déguster «la Roussette» (Grand cru des vignobles de Frangy). Après 15 minutes vous arriverez à l'église de Chaumont.

Variante : Depuis Frangy

Ⓐ> Votre départ s'effectuera près de l'église (parking). De « Frangy centre », suivre la direction de « Sur la Sainte ».

Ⓑ> Arrivé à « Sur la Sainte », prendre la direction de « Collonges ».

Vous rejoindrez l'itinéraire principal qui vient de Chaumont à «Collonges» ❻. Depuis ce point, reprendre le descriptif détaillé ci-dessus de ❻ à ⓫ jusqu'à Chaumont, puis de ❶ à ❻ jusqu'à «Collonges».

Le retour sur Frangy s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

Mauvaise direction

Changement de direction

Bonne direction